

ORIGIN PYRETHRUM

INSECTICIDE BIO-BOOSTÉ
99,8% D'ORIGINE VÉGÉTALE

Composition

Pyrèthre naturel 20 g/L

Présentation

Idéal pour le traitement des habitations, bureaux, locaux industriels ainsi qu'en industries agro-alimentaires, pour le traitement des locaux de stockage et matériels de transport POA / POV, ainsi que ceux contenant des denrées emballées hermétiquement.

Le produit est également utilisable pour le traitement du tabac.

Insectes rampants : blattes, fourmis, puces adultes, araignées et insectes des POA/POV stockés tels que triboliums, charançons, dermestes, lasiodermes du tabac...

Insectes volants : mites alimentaires, teignes, mouches, moustiques, moucheron...

Points forts

- Formule innovante à base de Pyrèthre naturel / Sans PBO
- Bio-boosté grâce à l'association exclusive de solvants et d'adjuvants d'origine 99,8% végétale
- Action choc : 99% des insectes morts en 4h
- Adapté au traitement des lieux sensibles
- Utilisable pour le traitement du tabac

Modes et doses d'application

TRAITEMENT DE SURFACE :

- Infestation modérée :
Diluer 250 mL de produit dans 5 L d'eau pour traiter 100 m².
- Forte infestation :
Diluer 500 mL de produit dans 5 L d'eau pour traiter 100 m².

TRAITEMENT DE VOLUME :

Appliquer le produit pur au nébulisateur à froid. Ne pas diluer.
Dose : 200 à 400 mL pour 1000 m³.

Agiter avant emploi. Porter un équipement de protection adapté au traitement mis en oeuvre. S'assurer que le local à traiter est bien fermé afin de contenir le produit. Laisser agir au moins 8h et bien aérer le local avant d'y pénétrer. Bien rincer le matériel après chaque utilisation.



FABRICATION FRANÇAISE

Référence et conditionnement

Réf. I1739 : Flacon de 1 L - Carton de 12 unités

Précautions d'emploi

Dans le cas d'un traitement de volume, les locaux traités doivent être vides de personnes et d'animaux (y compris les aquariums et terrariums).

Répéter le traitement en cas de nouvelle infestation. L'emballage et le produit doivent être éliminés en tant que déchets dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet.

Ne pas réutiliser l'emballage. Bien nettoyer le matériel utilisé après utilisation. Il est recommandé de porter des gants et de se laver les mains après chaque utilisation.

Bien rincer les surfaces en contact avec les aliments après chaque utilisation. Prendre toutes les mesures appropriées pour éviter la contamination des denrées emballées. Ne pas jeter les résidus dans les égoûts et les cours d'eau. Conserver dans l'emballage d'origine. Pour les instructions de premiers secours, contacter le centre anti-poison le plus proche.

Utiliser les insecticides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.



*Produit utilisable en Agriculture Biologique conformément au règlement (CE) 834/2007, uniquement pour l'élimination des insectes et autres ravageurs dans les bâtiments et autres installations où des animaux sont détenus.